

# La Présidence Belge du Conseil de l'Union Européenne : Un Engagement en Faveur d'une Société Européenne Inclusive et Équitable

La présidence belge du Conseil de l'Union Européenne affiche une volonté ferme de contribuer à un programme social ambitieux, visant à construire une société européenne plus inclusive, plus égalitaire et plus juste pour tous. Dans cette optique, elle a organisé, avec le soutien de la Commission Européenne et l'European Disability Forum, une conférence le 19 mars 2024 sur l'avenir de [la Stratégie européenne relative aux droits des personnes handicapées 2021-2030](#).



@auteur : SPF Sécurité sociale

Cette conférence avait pour objectif de promouvoir une série d'actions et d'initiatives ambitieuses, ainsi que de travailler sur une déclaration politique de soutien à la Stratégie, étant donné qu'aucune action n'a été définie pour la seconde période 2025-2030. Le panel s'est concentré sur des sujets cruciaux tels que l'accès à l'emploi des personnes handicapées, la libre circulation des personnes en situation de handicap et l'implémentation effective de la Stratégie européenne ainsi que de la Convention des Nations Unies relative aux droits des personnes handicapées (CNUDPH). Karine Lalieux a souligné avec justesse que construire une Europe sociale nécessite impérativement de prendre en compte les droits des personnes en situation de handicap.

L'une des préoccupations majeures pour UNESSA consiste à favoriser le développement d'une offre diversifiée de services en lien avec les droits et besoins de la personne en situation de handicap tout au long de son parcours de vie.

Ainsi depuis de nombreuses années, UNESSA encourage les projets de service qui permettent le soutien à l'autonomie, l'inclusion, l'accès au logement, le maintien à domicile ainsi que l'accueil et/ou



l'hébergement encadré et adapté aux besoins. L'accès à l'emploi pour les personnes en situation de handicap demeure aussi une préoccupation pour UNESSA. Le projet européen coordonné par UNESSA de 2019 à 2022, visant à promouvoir l'insertion socio-professionnelle des personnes en situation de handicap, notamment par le développement d'un référentiel de formation à destination des jobcoachs, en témoigne. Des informations supplémentaires sont disponibles sur [www.eucap.net](http://www.eucap.net).

La conférence du 19 mars a également souligné l'importance d'actions coordonnées et conjointes au niveau national et européen, avec un engagement fort des États membres ainsi que des autorités régionales et locales. Le rôle essentiel de la société civile a été mis en avant, selon le principe fondamental de « rien sur nous, sans nous ».

Les résultats des débats de cette conférence seront utilisés pour alimenter la Conférence de haut niveau sur le socle européen des droits sociaux, qui réunira le Conseil des ministres de l'emploi et des affaires sociales les 15 et 16 avril prochains.

Dans une perspective plus large, UNESSA soutient toute action visant à améliorer la qualité des services offerts aux personnes en situation de handicap, comme exprimé dans son mémorandum. Cela inclut notamment toute mesure visant à lutter contre la pénurie de personnel dans le secteur, à améliorer les partenariats entre le secteur du handicap et les autres secteurs de l'aide sociale (hôpitaux, santé mentale, aide à la jeunesse, etc.), ainsi qu'à favoriser l'optimisation des infrastructures.

Nous espérons que la Présidence belge pourra faire émerger un plan d'action précis pour la législature suivante, et ainsi contribuer à la construction d'une société inclusive pour tous.